



**Assemblée générale**

PROVISOIRE

A/46/PV.59  
10 décembre 1991

FRANCAIS

Quarante-sixième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 59e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le mardi 3 décembre 1991, à 10 heures

**Président :** M. SHIHABI (Arabie saoudite)

Nomination du Secrétaire général [16]

- a) Lettre adressée par le Président du Conseil de sécurité au Président de l'Assemblée générale
- b) Projet de résolution

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [37] (suite)

- a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

- b) Rapport du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud
- c) Rapports du Secrétaire général
- d) Rapport de la Commission politique spéciale

Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe [102] (suite)

- a) Rapport du Secrétaire général
- b) Projet de résolution

La séance est ouverte à 10 h 10.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR

NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL

- a) LETTRE ADRESSEE PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE (A/46/700)
- b) PROJET DE RESOLUTION (A/46/L.26)

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : L'Assemblée générale est saisie d'une lettre datée du 21 novembre 1991, adressée par le Président du Conseil de sécurité au Président de l'Assemblée générale (A/46/700). Cette lettre se lit comme suit :

"J'ai l'honneur de vous informer qu'à sa 3017<sup>e</sup> séance, tenue à huis clos le 21 novembre 1991, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 720 (1991) concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le texte de la résolution est le suivant :

'Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Boutros Boutros Ghali, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> janvier 1992 au 31 décembre 1996.'

Le Président du Conseil de sécurité  
(Signé) Aurel Dragos Munteanu"

Dans le cadre de cette recommandation du Conseil de sécurité et conformément à la pratique habituelle, j'ai le très grand honneur de vous informer que l'Assemblée générale est saisie d'un projet de résolution (A/46/L.26) présenté par l'Autriche, la Belgique, la Chine, la Côte d'Ivoire, Cuba, l'Equateur, la France, l'Inde, la Roumanie, l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les Etats-Unis d'Amérique, le Yémen, le Zaïre et le Zimbabwe. C'est le seul document sur lequel l'Assemblée est appelée à se prononcer.

Je donne à présent la parole au représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, M. Vorontsov, Président du Conseil de sécurité.

M. VORONTSOV (Président du Conseil de sécurité) (interprétation du russe) : Ce m'est un grand honneur, en ma qualité de Président du Conseil de sécurité, de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de l'examen par cette dernière de la recommandation du Conseil de sécurité concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

A sa 3017e séance, tenue le 21 novembre 1991, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 720 (1991), dont vous venez tout juste, Monsieur le Président, de donner lecture.

Comme suite à cette recommandation unanime du Conseil de sécurité, un projet de résolution distribué sous la cote A/46/L.26 a été présenté par les membres du Conseil. Au nom des membres du Conseil, j'aimerais présenter ce projet de résolution.

Le projet de résolution recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Boutros Boutros Ghali Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat allant du 1er janvier 1992 au 31 décembre 1996. En faisant cette recommandation, le Conseil de sécurité a pris note des qualités exceptionnelles de M. Boutros Ghali, Vice-Premier Ministre pour les affaires étrangères de l'Egypte. M. Boutros Ghali est un diplomate chevronné et un remarquable homme d'Etat. Ses qualités d'érudit de réputation internationale, sa grande clairvoyance et son respect scrupuleux des buts et des principes de la Charte des Nations Unies, dont il a fait montre tout au long de sa carrière passée au service de son pays et de la cause de la paix et de la sécurité internationales, sont bien connus.

Nous sommes convaincus qu'à un moment où il est nécessaire de redoubler d'efforts pour renforcer encore l'Organisation, les qualités exceptionnelles et le leadership qui caractérisent M. Boutros Ghali permettront à l'Organisation de relever le défi et de trouver des solutions viables aux problèmes auxquels les Nations Unies sont confrontées.

En ma qualité de Président du Conseil de sécurité j'espère que, conformément à la recommandation unanime du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale adoptera à l'unanimité le projet de résolution que les 15 Etats membres du Conseil lui ont soumis.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Compte tenu de la recommandation unanime du Conseil de sécurité et du fait que de nombreuses délégations souhaitent qu'il en soit ainsi, puis-je considérer que l'Assemblée générale entend adopter par acclamation le projet de résolution A/46/L.26?

Le projet de résolution est adopté par acclamation (résolution 46/21).

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : J'ai l'honneur d'annoncer que S. E. M. Boutros Boutros Ghali a été désigné, par acclamation, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour une période commençant le 1er janvier 1992 et expirant le 31 décembre 1996.

Le Président

J'invite le Président du Conseil de sécurité, les Vice-Présidents de l'Assemblée générale, le Président du Conseil de tutelle, les Présidents des grandes commissions, le Vice-Président du Conseil économique et social, et le Greffier de la Cour internationale de Justice à prendre place à la tribune.

Le Président du Conseil de sécurité, les Vice-Présidents de l'Assemblée générale, le Président du Conseil de tutelle, les Présidents des grandes commissions, le Vice-Président du Conseil économique et social et le Greffier de la Cour internationale de Justice prennent place à la tribune.

Le Chef du protocole accompagne M. Boutros Boutros Ghali, Secrétaire général désigné, à la tribune.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Votre Excellence, j'ai l'honneur de vous informer officiellement que l'Assemblée générale vous a désigné comme Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat commençant le 1er janvier 1992 et expirant le 31 décembre 1996.

Je demande à S. E. M. Boutros Boutros Ghali de bien vouloir répéter après moi la formule du serment.

M. BOUTROS GHALI (interprétation de l'arabe) : Je, Boutros Boutros Ghali, jure solennellement d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Votre Excellence, M. Boutros Boutros Ghali, je suis très heureux de vous féliciter bien sincèrement à l'occasion de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution qui vous nomme Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, vous, grand homme politique et académicien de renom. Je suis certain qu'en cette occasion, je parle au nom de tous les membres de l'Assemblée générale. Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue et tout le succès possible alors que vous assumez les grandes responsabilités qui sont les vôtres en cette conjoncture délicate dans l'histoire moderne des relations internationales et à ce stade important des travaux des Nations Unies sur la

Le Président

scène internationale. En vous accueillant chaleureusement, je tiens à vous exprimer ma satisfaction personnelle et celle de tous les membres et à vous assurer de notre entière coopération et de notre appui total, et ce en mon nom personnel et au nom de cette instance, afin que les Nations Unies s'acquittent de leur rôle constructif dans l'intérêt de la communauté internationale et de l'avenir du monde entier.

(Le Président poursuit en anglais)

Aucune époque n'est plus cruciale pour le renforcement de la paix sur une base durable dans le monde actuel que l'avenir immédiat qui nous attend. Je suis certain que vos éminentes qualités offriront aux Nations Unies la meilleure possibilité d'accomplir leur rôle à cet égard.

Je tiens à vous souhaiter encore une fois, au nom de tous les Etats Membres qui vous apporteront certainement leur plein appui, tout le succès et toute la satisfaction qu'apportent les grandes réalisations.

Le Président

J'invite maintenant S. E. M. Boutros Ghali à faire une déclaration.

M. BOUTROS GHALI (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de vous adresser mes remerciements les plus chaleureux pour les propos aimables que vous m'avez adressés. J'ai été profondément touché par vos bonnes pensées et vos bons vœux.

Je suis très heureux que le Conseil de sécurité ait recommandé à l'unanimité, dans sa résolution 720 (1991), ma nomination comme sixième Secrétaire général des Nations Unies. C'est un grand honneur pour moi de voir que l'Assemblée générale a adopté, également à l'unanimité, cette recommandation, sous la forme d'une résolution. A titre personnel, je suis reconnaissant à chacun des membres de cette auguste assemblée. A titre officiel, je suis reconnaissant à chacun des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui m'ont honoré par cette grande confiance. Je suis déjà conscient de l'ampleur de cette responsabilité.

Je ne prétends pas être à même de créer un monde idéal en m'inspirant de la cité utopique réclamée par le penseur islamique Al Farabi, car je ne saurais faire des promesses qui dépassent les limites du possible et du réel. Si j'entretiens des liens solides avec l'optimisme, des liens plus solides encore me rattachent au réalisme.

Au nom de tous les Africains, je voudrais vous exprimer toute ma gratitude. Par cette élection qui m'honore, vous avez donné au continent africain l'occasion d'apporter sa contribution au service de la communauté internationale. L'Afrique se sent prête à accomplir cette mission grâce à ses capacités créatrices et à ses réalisations récentes sur le plan international.

D'autre part, étant donné l'hypothèse de l'égalité des chances pour tous les membres de la famille des nations et dans un esprit qui va au-delà de la simple égalité pour parvenir au niveau d'équité qui devrait imprégner le tissu des relations internationales, un véritable défi a été lancé à l'Afrique.

Il va sans dire que je vois mon élection comme une marque d'estime particulière à l'égard de l'Egypte et la reconnaissance du rôle qu'elle joue sur la scène internationale. De par mon appartenance à l'Egypte, Etat arabe africain riverain de la Méditerranée, qui a toujours été un carrefour de

M. Boutros Ghali

cultures et un creuset de civilisations et de religions, je me dois de ressentir cette foi inhérente à chaque Egyptien, à savoir que la paix et la sécurité sont un but, le dialogue et la négociation, une méthode, et l'entente et la coopération, un espoir.

Je souhaite ardemment pouvoir, en accomplissant ma mission, communiquer ces valeurs culturelles au moyen d'une coopération mutuelle, et hisser la bannière de la paix partout dans le monde où règnent le sous-développement, les conflits et les tensions.

Il y a sur la scène internationale des régions où règnent la tension, les conflits et les affrontements, où le sang coule, où la créativité humaine est détruite, et où l'esprit de coopération, d'intégration et de bon voisinage est mis à rude épreuve. Et il y a également des peuples qui sont encore privés de l'exercice de leurs droits inaliénables.

(L'orateur poursuit en anglais)

Je voudrais souligner quatre questions fondamentales auxquelles doit faire face la communauté internationale.

Premièrement, il est nécessaire de garantir le maintien de la paix et de la sécurité internationales conformément à la Charte. Cela exigera le renforcement des mécanismes de l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle puisse atteindre ses objectifs importants non seulement en maintenant la paix, mais aussi en instaurant la paix. Cela exigera en outre l'exercice actif d'une diplomatie préventive pour suivre l'évolution des crises et trouver les moyens adéquats de les désamorcer et d'empêcher leur escalade.

Deuxièmement, il est nécessaire d'oeuvrer pour la réalisation du développement économique international dans tous ses aspects. J'ai l'intention d'aborder cette question énergiquement afin d'aider à la recherche des moyens qui permettront de réduire l'écart entre le Nord prospère et le Sud pauvre. Il est essentiel de résoudre le problème paralysant de la dette internationale si nous voulons faciliter le redressement de l'économie mondiale. Il est tout aussi important d'aborder sérieusement les problèmes de l'environnement et du développement pour mettre un terme à toute nouvelle dégradation de notre planète.

M. Boutros Ghali

Troisièmement, je n'épargnerai aucun effort dans l'exercice de mes fonctions à la tête de l'Organisation. Il est impératif que le seul critère applicable en ce qui concerne l'emploi des hommes et des femmes dans l'Organisation soit d'assurer à celle-ci les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. S'il est vrai que l'Organisation des Nations Unies est à l'image des Etats Membres, leurs conseils et leur appui sont indispensables pour que nous atteignions le niveau qu'ils sont en droit d'exiger.

M. Boutros Ghali

J'examinerai avec la plus grande attention toutes les propositions, quelle que soit leur origine, pour rationaliser nos activités et éliminer ce qui est superflu ou dépassé, afin d'assurer que tout mandat confié au Secrétaire général soit accompli avec intégrité, précision et sans délai.

Je viens assumer mes fonctions de Secrétaire général, en m'inspirant de la Charte, et je suis plein d'espoir, de foi et de dévouement. Je m'engage à me joindre aux Etats Membres, au Secrétariat et aux "peuples des Nations Unies" pour rechercher la créativité intellectuelle, l'imagination politique et le dynamisme nécessaires pour que notre Organisation puisse relever les défis lancés par ce monde en constante évolution.

La vision inspirée par la Charte des Nations Unies est aussi valable aujourd'hui, après la fin de la guerre froide, qu'elle l'était en 1945, avant le début de cette guerre. Je lance un appel à l'assistance et à la coopération de tous ceux qui peuvent nous aider à concrétiser les nobles objectifs de la Charte.

(L'orateur poursuit en français)

Je voudrais enfin mentionner le rôle des Nations Unies dans le renforcement des droits fondamentaux de l'homme et des institutions démocratiques, institutions qui constituent une étape nécessaire et indispensable pour le développement économique et social des nations. S'il n'y a pas de développement sans démocratie, il faut aussi rappeler qu'il n'y a pas de démocratie sans développement. S'il est difficile de dire s'il faut commencer par le développement pour aboutir à la démocratie ou débiter par la démocratie pour aboutir au développement, il est, par contre, évident que la garantie des libertés fondamentales et la défense des droits de l'homme et de la femme constituent un préalable que les Nations Unies doivent promouvoir.

Ceci dit, il ne faut pas que nous fassions de la démocratie un philtre magique qui va guérir tous les maux. Il ne faut pas non plus que la démocratie dévore ses institutions et dégénère en conflits interethniques ou tribaux qui créent un micronationalisme qui fera obstruction à tout développement, qui fera obstruction à la paix et à la sécurité. Il ne faut pas enfin que l'action des Nations Unies en faveur de la démocratie devienne un instrument d'ingérence dans les affaires internes des Etats Membres.

M. Boutros Ghali

Nous avons rappelé le rôle des Nations Unies pour le renforcement des institutions démocratiques dans le cadre des Etats Membres. Nous devons rappeler aussi l'importance de la démocratie au niveau de la société interétatique. La démocratisation des relations internationales doit compléter et amplifier la démocratisation des institutions étatiques. Ce double processus pourra créer une nouvelle dynamique en faveur de la paix et de la stabilité nationales, qui sont aussi importantes que la paix et la stabilité internationales.

Je voudrais conclure ce bref exposé par trois remarques. D'abord, je voudrais rendre hommage à Javier Pérez de Cuéllar pour l'oeuvre admirable qu'il a accomplie durant une décennie au service de la paix. Je dois le remercier pour les sages conseils, pour les conseils fraternels qu'il m'a généreusement donnés et qu'il va continuer à me donner.

En second lieu, je voudrais m'excuser de ne m'être pas exprimé en chinois, en espagnol et en russe pour transmettre ce message aux représentants qui utilisent ces langues officielles.

En dernier lieu, je voudrais dire et redire aux fonctionnaires internationaux, aux représentants des Etats Membres et aux responsables des agences spécialisées que nous allons ensemble participer à la renaissance des Nations Unies, que nous allons ensemble lutter pour la paix et la sécurité, que nous allons ensemble aider notre Organisation planétaire à affronter les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Je remercie le Secrétaire général qui vient d'être nommé de sa déclaration et de ses paroles aimables à mon égard. Nous venons d'entendre une déclaration détaillée qui illustre la personnalité du grand homme que nous venons d'élire. Je le remercie encore une fois.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

Le SECRETARE GENERAL (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais saisir brièvement cette occasion extrêmement agréable pour dire que je me félicite très sincèrement de la décision prise à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale de nommer M. Boutros Boutros Ghali au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Je suis certain que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont à cet égard réellement le sentiment de s'être acquittés de leur mission.

Le Secrétaire général

Je me réjouis profondément de laisser mes délicates fonctions entre les mains d'un intellectuel et diplomate égyptien dont le courage et les compétences alliés à son expérience, son intelligence, sa sagesse et son dynamisme sont notoires, et qui possède en même temps la clairvoyance et le pragmatisme dont les Nations Unies ont besoin en cette période complexe actuelle et pour l'avenir.

En outre, cette élection opportune est une reconnaissance de l'important rôle joué dans les affaires de l'Organisation par trois grandes communautés : la communauté africaine, la communauté arabe et la vaste communauté connue sous l'appellation de tiers monde. De fait, l'élection d'aujourd'hui est une reconnaissance non seulement de l'importance géopolitique de ces communautés et de la justesse de leurs aspirations et de leurs luttes, mais aussi de leur participation active et positive aux débats de tous les organes des Nations Unies.

Le Secrétaire général

Je voudrais également dire combien je suis heureux de pouvoir transmettre à mon successeur une Organisation qui n'est plus en marge mais qui se trouve maintenant au centre même des affaires du monde, une Organisation dont la crédibilité et la grande efficacité ont été établies au-delà de tout doute. Ce n'est que dans un seul domaine, celui de l'insolvabilité financière, qui n'est assurément pas dû à une mauvaise gestion, que le bilan est malheureusement négatif. L'Organisation que le nouveau Secrétaire général administrera est une organisation en constant renouvellement dont le personnel fait preuve d'un idéalisme et d'une compétence remarquable.

Il est bien connu que dans la dynamique des affaires internationales, la tâche à accomplir n'est jamais achevée, mais on peut aujourd'hui l'entreprendre avec la certitude qu'elle sera décisive pour le progrès et la stabilité de tous les pays du monde et pour le bien-être de leurs peuples.

Je me propose dans les jours à venir, les derniers jours de mon mandat de Secrétaire général, d'exposer à l'Assemblée mes idées sur certaines des affaires qui, en cette période cruciale, préoccupent notre Organisation et la communauté internationale. C'est pourquoi, je me contenterai aujourd'hui d'adresser à mon éminent successeur tous mes souhaits de succès les plus chaleureux, sûr que grâce à sa compétence bien connue, il contribuera à éclairer les esprits dans cette nouvelle ère des relations internationales.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Je remercie le Secrétaire général. Les vibrants applaudissements de l'Assemblée générale qui ont suivi la déclaration qu'a prononcée le Secrétaire général dans ce dernier mois de son mandat sont le témoignage de la chaleureuse estime que tous éprouvent à son égard et de l'importance qu'a acquise l'Organisation des Nations Unies en jouant son rôle dans le monde d'aujourd'hui.

Je vais maintenant donner la parole aux présidents des groupes régionaux qui vont faire des déclarations au nom de leurs groupes, puis au représentant du pays hôte, à la suite de l'élection de notre nouveau Secrétaire général.

Je donne tout d'abord la parole au représentant du Ghana, M. Kofi Awoonor, qui va parler au nom du Groupe des Etats d'Afrique.

M. AHQDNOR (Ghana) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, au nom du Groupe des Etats d'Afrique de l'ONU de vous féliciter, ainsi que tous les membres de notre Organisation, notamment les membres du Conseil de sécurité et tout particulièrement l'Ambassadeur de l'Inde, mon ami M. Chinmaya Gharekhan, et l'Ambassadeur de la Roumanie, mon ami, M. Aurel Dragos Munteanu, qui ont présidé le Conseil au cours de cette période si importante, il y a quelques semaines, lorsque le Conseil a procédé à l'élection du nouveau Secrétaire général.

Quant à M. Pérez de Cuéllar, nous le remercierons et nous lui donnerons l'accolade en temps opportun.

C'est pour moi un grand plaisir, au nom des Etats d'Afrique, de constater que S. E. M. Boutros Boutros Ghali a pu se joindre à nous à l'occasion de son élection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Sa nomination est un sujet de très grande satisfaction pour la communauté internationale en général et pour le continent africain en particulier.

M. Boutros Boutros Ghali, fils éminent et véritable de l'Afrique et véritable internationaliste de surcroît, apporte avec lui aux Nations Unies une expérience et des connaissances diplomatiques considérables. Cela lui permettra d'accroître le rôle et l'efficacité de notre Organisation, notamment en cette période critique où la pauvreté mondiale empire et où de vastes populations de notre commune planète connaissent la misère et vivent dans des conditions qui les rejettent hors de l'humanité.

La recommandation historique de M. Ghali par le Conseil de sécurité, de même que la décision historique prise par l'Assemblée générale d'adopter cette recommandation constituent une victoire essentielle pour les Nations Unies et le principe de l'universalité, de l'équité et de la justice. Le Groupe des Etats d'Afrique de l'ONU exprime sa profonde reconnaissance à la communauté internationale tout entière.

En cette occasion solennelle, je tiens une fois de plus à assurer notre nouveau Secrétaire général qu'il peut compter sur la coopération et l'appui inconditionnels de l'Afrique dans l'accomplissement de ses tâches.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Koweït, M. Mohammad Abulhasan, qui va parler au nom des Etats d'Asie.

M. ABULHASAN (Koweït) (interprétation de l'arabe) : C'est avec un grand plaisir que je prends la parole ici, au nom du Groupe des Etats d'Asie, à l'occasion de l'élection de M. Boutros Boutros Ghali au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Au nom du Groupe des Etats d'Asie et au nom de mon propre pays, le Koweït, je le félicite de la confiance qui lui a été ainsi accordée et lui exprime nos vœux les plus chaleureux. L'Organisation des Nations Unies a bien de la chance d'être dirigée par un homme de la compétence, de l'expérience et de la loyauté de M. Ghali.

M. Abulhasan (Koweït)

Il ne fait pas de doute que le mérite en revient au Groupe des Etats d'Afrique qui a pris l'initiative de présenter la candidature du nouveau Secrétaire général, dans un désir naturel de tirer parti de l'expérience et de l'héritage intellectuel si riches de ce continent. Mais nous nous devons de constater que M. Boutros Ghali a également hérité du patrimoine philosophique, intellectuel et politique asiatique et arabe, et qu'il a été influencé par le patrimoine humain de l'Occident et a influencé celui-ci. M. Boutros Ghali tire sa pensée, ses talents et ses dons du patrimoine immortel de son pays, l'Egypte, dont les racines plongent profondément dans la civilisation humaine, l'Egypte dont la contribution "comme son fleuve, le Nil, coule éternellement d'abondance", selon les paroles de S. A. l'Emir de l'Etat du Koweït, le Cheik Jaber Al Ahmed Al Jaber Al Sabah.

La vie de M. Ghali - un érudit s'il en fût - est remarquable, en ce qu'il a contribué à rapprocher l'Afrique et l'Asie en les familiarisant avec leur civilisation et leur culture respectives. Tout au long de sa carrière et de sa spécialisation dans les affaires internationales, M. Ghali a recherché et encouragé le dialogue constructif entre les deux mondes du Nord et du Sud. Versé dans les cultures de l'Asie, et imbu de leurs dimensions arabes et islamiques, M. Ghali arrive à un stade de l'histoire des Nations Unies où l'Organisation a besoin de son expérience, de sa vision, aux vastes horizons, et de ses aspirations pour l'avenir.

Ce que je dis de notre nouveau Secrétaire général n'est pas simplement en raison de tout ce que nous connaissons à son sujet et à propos de ses contributions dans le domaine international général, mais je parle aussi en tant que l'un des milliers et milliers de fils de l'Afrique, de l'Asie et du monde arabe qui ont été éduqués par lui. C'est à lui que je dois de m'être engagé sur cette voie, qui m'a finalement conduit, Dieu soit loué, à représenter mon pays, le Koweït, auprès de cette Organisation internationale.

Lorsque je l'avais comme professeur, M. Ghali était, - tout comme il l'est aujourd'hui - précis dans sa façon de s'exprimer, discipliné dans sa présentation, clair dans sa pensée, objectif dans son approche, impartial dans ses jugements, humble dans sa conduite, généreux dans l'offre, que ce soit en tant que professeur, écrivain, fonctionnaire, politicien chevronné ou fin diplomate.

M. Abulhasan (Koweït)

Ceci étant, les Etats Membres appartenant au continent asiatique attendent du nouveau Secrétaire général qu'il mette, au cours de son mandat, l'Organisation internationale à même de s'acquitter d'un plus grand nombre des tâches qui lui incombent de par la Charte, et en mesure de s'adapter aux changements importants sur la scène internationale. Ils s'attendent également à ce qu'il enrichisse les principes fondamentaux consacrés par la Charte ainsi que les éléments de la légalité internationale.

Tandis que le monde est dans l'attente d'une nouvelle ère dans laquelle les Nations Unies seront à même de surmonter les problèmes financiers et administratifs qui vont s'aggravant, et de réexaminer la composition administrative de l'Organisation, nous, au sein du groupe des Etats d'Asie en particulier, nous attendons de voir les qualifications que nous reconnaissons au nouveau Secrétaire général jouer un rôle directeur et lumineux lorsqu'il s'agira de relever les défis imposés par l'émergence du nouvel ordre mondial.

Le soutien international apporté à la mission de M. Ghali démontre clairement le désir pressant de voir les Nations Unies servir de soupape de sécurité, dans l'époque de rapprochement, aux aspirations des peuples des pays en développement et aux efforts des Etats de parvenir à une paix créatrice dans leurs relations réciproques.

L'accès de Ghali à ce poste est la preuve que la personne appropriée a été choisie au bon moment, et si nous disons que nous lui souhaitons un succès durable, c'est parce que nous désirons voir notre Organisation internationale continuer à servir les nobles objectifs pour lesquels elle a été créée, à savoir la paix et la sécurité collective, la dissuasion de l'agression, la liberté de l'homme, le développement constant et la justice sociale.

Réaliser tout cela exige des qualités de chef, de l'expérience et une grande compétence, toutes caractéristiques que l'on trouve chez M. Ghali, tout comme elles existent chez M. Javier Pérez de Cuéllar qui a dirigé cette Organisation internationale au cours des 10 dernières années, tel un capitaine habile, menant avec adresse son navire sur les eaux agitées de la scène internationale et à travers les remous de situations mondiales changeantes, avec ce sang-froid, cette vigilance et cette objectivité que le monde a salués en lui. Sous la conduite de M. de Cuéllar, les Nations Unies ont réalisé une transition qualitative dans la façon de traiter les questions internationales

M. Abulhasan (Koweït)

et les sources chaudes de conflit dans le monde. L'Organisation a bénéficié de cette situation et son Secrétaire général a su utiliser les changements positifs survenus dans les relations internationales pour résoudre des crises quasi insolubles et atténuer les conflits sur le terrain aussi bien que les dissensions dans les débats à l'Assemblée générale et dans ses commissions. L'Organisation des Nations Unies a assumé, au cours du mandat de son Secrétaire général actuel, M. Pérez de Cuéllar, le rôle qui lui est imparti par la Charte, de défendre et de protéger les droits par la force légitime et par le biais des préceptes de sécurité collective, et de la dissuasion de l'agression et le respect des principes de la Charte, ainsi que l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Peut-être l'expérience de mon pays, le Koweït, restera-t-elle un exemple toujours vivant de la nature des défis qui ont confronté les Nations Unies, sous la direction de M. Pérez de Cuéllar, et de la manière dont il les a relevés. Durant son mandat également, le rôle des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix dans le monde s'est développé au point de leur valoir le Prix Nobel de la Paix. La contribution de M. Pérez de Cuéllar au service de cette Organisation internationale et de ses objectifs restera pendant de longues années encore la source à laquelle ira puiser tout dirigeant futur de cette Organisation.

Le continent asiatique et le monde entier sont profondément reconnaissants à M. Pérez de Cuéllar pour sa contribution. Son legs restera vivant en nous et nous continuerons à prier pour son succès et son bonheur.

Nous prions, Monsieur le Secrétaire général élu, pour votre succès et vous assurons de notre appui constant. A votre prédécesseur, M. Pérez de Cuéllar, nous exprimons notre reconnaissance et notre gratitude pour avoir maintenu cette Organisation et avoir levé bien haut sa bannière.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Je donne la parole au Représentant permanent du Bélarus qui va parler au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale.

**M. HURAVKIN** (Bélarus) (interprétation du russe) : Nous venons d'être témoins d'un événement extrêmement important, la prestation de serment du sixième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

En tant que Président du Groupe des Etats d'Europe orientale, je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Boutros Boutros Ghali en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et lui présenter nos meilleurs vœux de succès à son nouveau poste, honorable et extrêmement difficile.

Nous connaissons bien les remarquables qualités de M. Boutros Ghali, et il semble qu'il ne soit pas utile de les énumérer à nouveau en détail. Ses compétences exceptionnelles, sa maturité politique et son sens de l'objectivité et des responsabilités sont bien connus. Aujourd'hui, tout en louant les qualités personnelles remarquables qui lui ont valu ce poste important, nous tenons également à rendre hommage à son pays dont la participation active aux affaires internationales contribue au progrès dans la voie de la réalisation totale des buts et principes de l'Organisation des Nations Unies.

C'est avec satisfaction aussi que nous constatons que le nouveau Secrétaire général est le premier représentant du continent africain nommé à ce poste de responsabilités. Tous les pays représentés à l'Assemblée générale ont fait un choix judicieux en élisant Secrétaire général un représentant de l'Afrique.

L'élection d'un Secrétaire général a toujours été un événement extrêmement important, et pas seulement pour l'Organisation elle-même. Ce poste est particulièrement important et lourd de responsabilités du simple fait de son caractère mondial. La Charte des Nations Unies confère au Secrétaire général des pouvoirs qui lui permettent de jouer un rôle historique dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Dans le nouveau climat international, ce poste prend une importance particulière car tout en renforçant l'autorité et l'influence des Nations Unies, il valorise le rôle de son Secrétaire général.

M. Buravkin (Biélarus)

Aujourd'hui, nous avons choisi pour exercer ce rôle un homme de grande expérience personnelle et professionnelle, éminemment respecté, travailleur et, nous en sommes sûrs, capable de répondre promptement et comme il convient aux besoins et aux aspirations des peuples du monde. Ses succès seront ceux de l'Organisation et par conséquent nos succès à tous.

Les pays du Groupe au nom duquel je parle en tant que Président voudraient également assurer le Secrétaire général de leur soutien sincère et de leur désir de coopérer avec lui.

En saluant le nouveau Secrétaire général, le Groupe des pays d'Europe orientale rend en même temps un grand hommage à l'homme qui, pendant 10 ans, a été à la tête de notre Organisation. Aux yeux du monde entier, il symbolise une période de transition pendant laquelle l'ONU a acquis de nouvelles attributions et de nouvelles possibilités, transition que beaucoup ont appelée à juste titre la renaissance des Nations Unies.

En tant que Président du Groupe des Etats d'Europe orientale, je voudrais remercier très sincèrement et cordialement M. Pérez de Cuéllar pour le travail qu'il a accompli en consacrant à l'Organisation ses meilleures qualités et ses meilleurs efforts et je lui souhaite, ainsi qu'à son épouse, de longues années de bonheur et de succès dans l'activité qu'il se choisira.

Parlant à présent en tant que représentant de la République du Biélarus, je voudrais, au nom de ma délégation, du Soviet suprême et du Gouvernement de la République, exprimer à M. Pérez de Cuéllar notre profonde reconnaissance pour le talent et l'énergie dont il a fait preuve pendant les années extrêmement fructueuses qu'il a passées au service des Nations Unies. Le peuple biélarussien n'oubliera jamais les efforts qu'il a faits pour organiser la coopération internationale et venir en aide au Biélarus lorsqu'il a été victime de la catastrophe de Tchernobyl, et nous serons toujours heureux de l'accueillir dans notre pays.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Mexique, M. Montaña, qui va parler au nom des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. MONTAÑO (Mexique) (interprétation de l'espagnol) : Au nom du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, j'ai le grand honneur d'exprimer nos félicitations les plus sincères à M. Boutros Ghali pour son

M. Montañó (Mexique)

élection bien méritée au poste de sixième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil de sécurité a recommandé à bon escient un fils de l'Afrique et un homme d'un rayonnement international. Son long itinéraire personnel et professionnel l'identifie largement à la défense et à la promotion des intérêts des pays en développement et témoigne de sa capacité de dialogue avec les pays industrialisés.

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes appuieront invariablement le Secrétaire général dans les tâches qu'il entreprendra pour répondre à l'un des plus grands défis qui lui sera lancé à son nouveau poste : l'écart persistant entre les niveaux de développement des peuples du monde. Diplomate consommé et personnalité éminente de la présence de l'Egypte sur la scène internationale, M. Boutros Boutros Ghali contribuera sans aucun doute à jeter les bases d'un avenir de bien-être et de développement partagé par tous les peuples de la planète.

La région que je représente est particulièrement satisfaite de la nomination du nouveau Secrétaire général, étant donné sa longue connaissance des problèmes de notre continent. Partisan d'un dialogue fructueux entre l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, la multiplicité de liens qui existe aujourd'hui entre nos pays a reçu son appui précieux.

La redéfinition des concepts et principes transformera l'optique qui jusqu'à présent était celle des Nations Unies. Parvenir à des objectifs communs sans perdre notre identité essentielle est un défi formidable lancé au nouveau Secrétaire général. Il devra répondre, de même, à la demande constante pour que les préoccupations essentielles de nos pays, telles que la pauvreté absolue, le développement social et le retard économique de la majorité des peuples, ne soient pas marginalisées face aux urgences que constituent ce que l'on appelle les nouvelles questions à l'ordre du jour des préoccupations internationales.

Notre région continuera de participer à l'intense processus de réflexion sur la structure et les activités de l'Organisation des Nations Unies en vue de la réformer, de la revitaliser et d'assainir ses finances. La situation qui règne dans le monde d'aujourd'hui exige une révision profonde des affaires multilatérales et, de là, des tâches de cette Organisation.

M. Montaña (Mexique)

Au cours de son mandat, les Nations Unies se prépareront à commémorer leurs 50 années d'existence. Ce sera, sans nul doute, une excellente occasion pour entreprendre l'analyse d'actions qui permettront de relever de nouveaux défis internationaux grâce à des formules qui n'auraient pu être envisagées dans l'atmosphère qui a suivi la seconde guerre mondiale, quand la Charte de notre Organisation a été rédigée.

Les pays de notre région désirent, avec une satisfaction et un orgueil tout particuliers, remercier l'Ambassadeur Javier Pérez de Cuéllar du travail incomparable qu'il a accompli au cours d'une décennie fondamentale dans l'histoire de notre Organisation. Homme aux racines latino-américaines profondément ancrées, sa vocation universelle lui a permis de guider les Nations Unies à travers les labyrinthes complexes de l'intransigeance et de l'étroitesse d'esprit jusqu'à une ère où prédomine l'esprit de négociation et de compréhension. Grâce à son travail, le monde a pu retrouver confiance dans les mécanismes destinés à réaliser la paix, tâche essentielle des Nations Unies.

Du découragement provoqué par ce qu'on a appelé la crise du multilatéralisme, le Secrétaire général a su passer avec sérénité à l'adoption de formules efficaces et réalistes pour renforcer l'Organisation. Son insistance acharnée à respecter strictement les principes du droit international a permis à l'Organisation de retrouver la force spirituelle de ceux qui ont rédigé la Charte de San Francisco.

S'il est vrai que les progrès impressionnants réalisés par les Nations Unies au cours des trois dernières années sont dus en grande partie à la fin du conflit entre l'Est et l'Ouest, on ne peut manquer de souligner que Javier Pérez de Cuéllar a su comprendre ces changements, orientant l'Organisation de manière à ce qu'elle préserve sa propre identité. C'est ce dont témoignent les différents domaines dans lesquels de nombreux millions d'êtres humains continuent de compter sur la gestion, la médiation ou l'intervention des Nations Unies et de son Secrétaire général pour concrétiser des activités permettant d'aboutir à des solutions. L'Amérique latine et la région des Caraïbes saluent avec admiration et reconnaissance son dévouement et ses efforts, certaines que sa lutte en faveur des idéaux les plus élevés de l'humanité continuera sous d'autres cieux.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Je donne la parole au représentant des Pays-Bas, qui va faire une déclaration au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

**M. VAN SCHAIK** (Pays-Bas) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

Permettez-moi d'adresser à travers vous, Monsieur le Président, les félicitations les plus sincères et chaleureuses de mon groupe régional à l'adresse du Vice-Premier Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Egypte, S. E. M. Boutros Boutros Ghali, à l'occasion de sa brillante élection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous réjouissons de voir ce grand fils de l'Afrique, dont la réputation d'homme d'Etat, de diplomate et de négociateur est connue de nous tous, à la tête de notre Organisation pour les cinq ans à venir.

C'est la sixième fois que l'Assemblée générale a nommé un Secrétaire général. Dix ans nous séparent déjà de l'élection de S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar au poste de Secrétaire général. Sous sa direction, l'Organisation des Nations Unies a contribué de façon importante à la solution de problèmes concernant la paix et la sécurité internationales à des moments souvent très difficiles. Grâce au dévouement de notre actuel Secrétaire général et grâce à ses talents de négociateur, à ses bons offices et à ses efforts de médiation inlassables, les Nations Unies ont pu mettre fin à de nombreux conflits internationaux et donner un nouveau visage à notre Organisation.

Mais notre propos aujourd'hui n'est pas d'énumérer les hauts faits de l'actuel Secrétaire général. L'Assemblée générale aura encore l'occasion de prendre congé de lui. Nous sommes persuadés que le nouvel élu continuera l'oeuvre du présent Secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, avec le même attachement fidèle aux buts et principes de la Charte.

Au cours du prochain quinquennat, pendant lequel les Nations Unies dépasseront le cap du demi-siècle d'existence, l'Organisation devra faire face aux grands défis que pose l'évolution des relations internationales. Le climat général de bonne entente qui prévaut actuellement permettra à l'Organisation des Nations Unies de continuer de jouer un rôle important dans la recherche de solutions aux grands problèmes internationaux. Nous sommes

M. van Schaik (Pays-Bas)

convaincus que, sous la direction de S. E. M. Boutros Boutros Ghali, les Nations Unies sauront s'acquitter de leurs responsabilités en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le développement social et économique, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et répondre aux nouvelles exigences du monde telles que la protection de notre environnement.

Notre Organisation traverse une période de réforme et de revitalisation. L'élection de S. E. M. Boutros Boutros Ghali nous assure que les Nations Unies, sous sa direction dynamique, sauront répondre avec efficacité aux exigences d'une transformation rendue nécessaire par l'accroissement de son rôle dans le monde d'aujourd'hui.

Qu'il me soit permis d'assurer le Secrétaire général élu, au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, de notre entier dévouement et de notre disponibilité à lui rendre toute assistance nécessaire, afin de contribuer au plein succès de sa difficile mission.

(L'orateur poursuit en anglais)

Qu'il me soit permis de conclure en citant la Bible :

"D'Egypte, j'ai appelé mon fils." (La Sainte Bible, Matthieu, 2:15)

Aujourd'hui, d'Egypte, nous avons appelé le fils de l'Afrique. Il est maintenant devenu notre fils, le fils des Nations Unies.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban, qui prendra la parole au nom du Groupe des Etats arabes.

**M. MAKKAWI** (Liban) (interprétation de l'arabe) : J'ai le grand plaisir d'exprimer, au nom du Groupe des Etats arabes que j'ai l'honneur de présider ce mois, notre joie et notre fierté à l'occasion de l'élection de M. Boutros Boutros Ghali, fils de l'Egypte immortelle, au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Le choix de M. Boutros Ghali pour ce poste élevé répond au souhait de l'Afrique en particulier et des pays en développement en général, qui veulent jouer un rôle plus important dans la politique internationale de notre monde. Cette élection coïncide avec les changements importants qui marquent la conjoncture internationale actuelle et qui ont des incidences sur les relations internationales et régionales. Elle consacre également les aspirations de nos peuples à voir l'Organisation internationale jouer un rôle plus efficace pour réaliser le développement et le progrès de ces pays et d'assurer la sécurité et la paix internationales.

M. Boutros Ghali réunit en sa personne le patrimoine culturel, la diversité de religions et la coexistence créatrice qui ont toujours caractérisé le Moyen-Orient au cours de sa longue histoire. C'est pourquoi nous sommes certains que le Secrétaire général, avec sa vaste expérience et cette richesse humaine dont il est doté, pourra jouer un rôle prépondérant en dirigeant l'Organisation des Nations Unies à cette étape importante de son histoire.

L'importance et la diversité des tâches qui incombent à l'Organisation au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle reflètent les défis posés à l'humanité : éliminer la pauvreté, l'ignorance et le sous-développement, effectuer un désarmement réel, protéger l'environnement et le préserver pour les générations futures, instaurer des relations internationales sur la base du droit international et maintenir la sécurité et la paix internationales.

Les qualités remarquables de M. Ghali, sa vision, sa connaissance approfondie du droit international et sa longue expérience dans les relations internationales font de lui, nous en sommes persuadés, l'homme de la situation, qui pourra aider l'Organisation à s'acquitter de ses tâches, de plus en plus lourdes, dans le monde de demain.

M. Makkawi (Liban)

Le rôle des Nations Unies, dans tout nouvel ordre international, consiste à avoir foi et à oeuvrer dans le cadre des principes de la Charte, qui ont été posés par suite des tribulations de l'humanité dans le passé. Le fait que l'Organisation joue à nouveau un rôle efficace dans les relations internationales est un signe positif encourageant. Les pays arabes qui adhèrent à ces principes estiment que le règlement de nombreux problèmes internationaux et régionaux exige que l'Organisation joue un rôle plus important; son exclusion affaiblit sa crédibilité et menace l'équilibre entre nations.

Les peuples et gouvernements des Etats arabes traversent actuellement une période d'attente et d'espoir en raison des pourparlers de paix en vue de trouver une solution pacifique au conflit arabo-israélien, au coeur duquel se trouve la question de Palestine. La légalité internationale, consacrée dans les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité et autres résolutions pertinentes, fournit la base et le cadre appropriés pour instaurer une paix stable et permanente dans notre région.

Les petits Etats espèrent que l'Organisation des Nations Unies, sous l'égide de son nouveau Secrétaire général, deviendra un facteur réel d'équilibre et une source d'espoir dans le contexte des équations internationales changeantes. Pour ce faire, tous les Etats Membres doivent assumer leurs responsabilités selon leurs ressources et leurs moyens. L'élection unanime de M. Boutros Ghali constitue une mesure positive dans le cours des changements importants qui interviennent à l'heure actuelle.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer toute notre reconnaissance au Secrétaire général en exercice, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts géants qu'il a déployés tout le long de son mandat et l'oeuvre importante réalisée par l'Organisation sous sa direction, après une longue période où elle a été mise à l'écart et son rôle méprisé en raison de la situation qui prévalait au temps de la guerre froide. Nous lui souhaitons santé, bonheur et succès.

Tout en adressant nos félicitations les plus sincères à M. Ghali à l'occasion de son élection, nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice des tâches importantes et des lourdes responsabilités internationales qui lui incombent. Que Dieu guide ses pas pour le bien de l'humanité et un avenir prospère.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Je donne maintenant la parole au représentant des Etats-Unis d'Amérique, pays hôte.

**M. PICKERING** (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Au nom du pays hôte, j'ai le grand plaisir et l'insigne honneur de saluer chaleureusement la nomination, en tant que prochain Secrétaire général des Nations Unies, de M. Boutros Boutros Ghali. Il apporte à ces fonctions des qualités éminentes et une expérience remarquable. Il est Vice-Premier Ministre de l'Egypte et participe de près depuis des années aux affaires étrangères de son pays. Sur le plan international, c'est un intellectuel et un auteur éminent. Il a joué un rôle clef dans les questions africaines et à l'Organisation de l'unité africaine. Il a dirigé pendant des années la délégation égyptienne auprès des Nations Unies. Il a été un négociateur de premier plan dans les accords riches de promesses de Camp David et il a accompagné le Président Sadate lors de son voyage historique à Jérusalem. Alors que l'Organisation des Nations Unies approche pleine d'espoir de son cinquantième anniversaire, nous savons qu'il tiendra la barre d'une main ferme pour nous diriger dans nos travaux.

Nous sommes certains que M. Boutros Ghali sera le digne successeur de M. Javier Pérez de Cuéllar, notre Secrétaire général, que nous tenons dans la plus haute estime. Il a toute notre gratitude et toute notre sincère admiration pour les efforts qu'il a déployés sans relâche ces 10 dernières années pour promouvoir la paix et le développement économique et social. Sa contribution remarquable, en une période extrêmement difficile pour les Nations Unies, a conduit fermement l'Organisation vers de nouvelles possibilités et de nouveaux défis. Nous avons tous tiré beaucoup de sa diplomatie sage et avisée. Nul n'était plus qualifié que lui pour diriger notre Organisation à la fin de la guerre froide et pour préparer ce qui sera, espérons-nous, une ère nouvelle. Monsieur le Secrétaire général, l'ovation unanime que vous venez d'entendre ne saurait traduire toute l'admiration que nous avons pour vous.

Pour l'Organisation des Nations Unies comme pour M. Boutros Ghali, il s'offre comme jamais auparavant une occasion de favoriser les buts et principes de notre Charte : maintenir la paix et la sécurité internationales; développer entre les nations des relations amicales; favoriser le progrès

M. Pickering (Etats-Unis)

social et économique; réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux; encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et saisir la possibilité de procéder à une réforme et à une refonte de l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle puisse relever les défis de la prochaine décennie. Nous sommes certains que M. Boutros Ghali, tout en poursuivant le travail exemplaire du Secrétaire général Pérez de Cuéllar, parviendra grâce à son habileté et à ses compétences à réaliser tous ces objectifs.

Nous nous réjouissons de l'élection de M. Boutros Ghali au poste de Secrétaire général et nous avons la ferme intention de lui apporter sans réserve notre appui et de coopérer activement avec lui dans l'accomplissement de ses fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour l'aider à relever les défis politiques, économiques et sociaux de la prochaine décennie.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : L'Assemblée générale a ainsi terminé l'examen du point 16 de l'ordre du jour, point extrêmement important dans le cadre duquel S. E. M. Boutros Ghali a été élu Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat qui prendra effet le 1er janvier 1992 et s'achèvera le 31 décembre 1996. Je voudrais, une fois encore, féliciter M. Boutros Ghali et lui souhaiter tous les succès possibles. Je voudrais également remercier tous les membres de l'Assemblée générale qui ont exprimé leur profonde gratitude à M. Pérez de Cuéllar et leurs félicitations à M. Boutros Ghali.

La séance, suspendue à 11 h 40, est reprise à midi.

POINTS 37 ET 102 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN :

- a) RAPPORT DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/46/22)
- b) RAPPORT DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL CHARGE DE SURVEILLER LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PETROLE ET DE PRODUITS PETROLIERS A L'AFRIQUE DU SUD (A/46/44)
- c) RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL (A/46/499, A/46/507, A/46/648)
- d) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/46/643)

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE AUSTRALE :

- a) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/46/561)
- b) PROJET DE RESOLUTION (A/46/L.25)

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Je voudrais rappeler aux représentants que, conformément à la décision prise hier matin, la liste des orateurs pour le débat a été close ce matin, à midi.

Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière, le 20 septembre 1991, je donne la parole au Président de l'African National Congress of South Africa, M. Nelson Mandela.

**M. MANDELA** [African National Congress (ANC)] (interprétation de l'anglais) : Nous voudrions vous remercier très sincèrement de nous donner l'occasion de prendre la parole à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale alors que celle-ci discute de la question de l'Afrique du Sud.

Nous le disons parce que nous sommes parfaitement conscients et profondément reconnaissants du rôle que l'Organisation a joué depuis sa création dans la lutte pour libérer notre peuple de la tyrannie et de l'oppression raciale.

Nous sommes réunis ici peu de temps avant que les formations politiques de notre pays se réunissent, dans le cadre de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique, pour engager le processus qui aboutira à l'adoption d'une convention démocratique.

Alors que notre pays aborde la dernière étape vers la réalisation des objectifs consacrés dans la Charte des Nations Unies, dans la Déclaration des droits de l'homme et dans la Déclaration sur l'Afrique du Sud adoptée par

M. Mandela

l'Assemblée générale il y aura deux ans ce mois-ci, les dirigeants de l'ANC ont estimé qu'il était important que nous revenions à New York pour vous faire part de nos vues sur la question.

Grâce aux efforts conjugués de notre peuple et des gouvernements et des peuples ici représentés, l'Afrique du Sud s'est lancée dans sa propre course vers la normalité.

Nous voyons se profiler à l'horizon une nouvelle entité glorieuse dont on ne parlera plus comme d'un paria parmi les nations, comme d'un exemple détestable de ce qui est intolérable dans l'ordre des relations humaines, comme la patrie où a été commis un crime contre l'humanité.

Nous commençons à voir émerger un pays nouveau qui, parce qu'il est arrivé si tard au festival de la liberté, doit assurément tenir à la liberté comme à la prunelle de ses yeux et faire tout son possible pour se montrer à la hauteur du rêve d'émancipation, de prospérité, de bonheur et de paix que l'humanité tout entière caresse depuis toujours.

M. Mandela

Nous envisageons une Afrique du Sud qui, à tous égards, appartiendra à tous ceux qui y vivent, qu'ils soient Blancs ou Noirs. La vie politique y sera régie par une constitution démocratique détaillée, reposant sur le principe "une personne une voix", sans distinction de race, de couleur, de sexe ou de croyance, et sans le moindre élément de domination ou de discrimination raciale. Il sera aussi mis fin à la constitution actuelle de l'Afrique du Sud, que cette Organisation a qualifiée de nulle et non avenue.

Nous voulons également que soient appliquées toutes dispositions de nature à assurer à chaque citoyen africain la plus grande protection et le plus grand avancement possibles des droits de l'homme fondamentaux. Dans ce cadre, et en vue d'assurer la primauté du droit, il faudra créer un système judiciaire indépendant et non racial, comme celui envisagé dans les documents déjà adoptés par l'Assemblée générale.

En même temps, la nouvelle Afrique du Sud devra s'attaquer à la question brûlante de la pauvreté des masses, qui affecte des millions d'individus de notre population, en particulier de notre population noire. Il faudra également s'attaquer d'urgence à la question du déséquilibre racial flagrant qui existe dans la distribution du revenu, de la richesse, des terres et des possibilités.

La majorité de notre population sait bien que le règlement politique que nous recherchons ne pourra survivre très longtemps si ces questions relatives au niveau de vie de l'ensemble de la population, et à la qualité de vie, ne sont pas réglées.

Voilà pourquoi la question de la croissance de l'économie et de sa restructuration en vue de servir les besoins de l'ensemble de la population doit faire partie intégrante du processus de reconstruction de l'Afrique du Sud en tant que pays démocratique, pacifique et stable.

Bien entendu, la nouvelle Afrique du Sud cherchera à normaliser ses relations avec le reste du monde. Dans ce cadre, nous devons indiquer que nous respectons pleinement la position énoncée dans la déclaration que l'Assemblée générale a adoptée par consensus sur l'Afrique du Sud à propos des conditions que notre pays doit remplir pour fournir les bases à une solution internationalement acceptable de la question d'Afrique du Sud et à son intégration totale à la communauté des nations.

M. Mandela

Cette intégration devra assurément tenir pleinement compte du fait que nous faisons partie intégrante et de l'Afrique australe et du continent africain.

Dans un monde où diverses associations régionales sont devenues une partie importante du système des relations internationales, la nouvelle Afrique du Sud cherchera à apporter tout ce qu'elle pourra au processus de renforcement tant de la région de l'Afrique australe que de l'ensemble du continent.

Mais, bien entendu, en réalité nous n'avons pas encore libéré notre pays. Il est encore dirigé par un régime minoritaire blanc, et une constitution d'apartheid. Voilà pourquoi nous n'avons d'autre issue que de poursuivre la lutte jusqu'au triomphe de notre liberté.

Il est maintenant convenu que la "convention pour une Afrique du Sud démocratique", que nous avons mentionnée, devrait se tenir le 20 décembre 1991. Cela marquera une étape importante dans le processus devant conduire à un règlement négocié des problèmes politiques auxquels notre pays doit faire face.

Comme les membres le savent certainement, la convention examinera des questions comme les principes qui étayeront la nouvelle constitution, le mécanisme de rédaction de cette constitution, un gouvernement intérimaire qui sera chargé de gouverner le pays en attendant la formation d'un gouvernement démocratiquement élu, la réintégration des bantoustans dans l'Afrique du Sud, le calendrier pour l'ensemble de la période de transition et le rôle de la communauté internationale.

Comme on peut voir, il s'agit là de questions très importantes, qui exigent que nous recherchions promptement des décisions rapides.

D'une importance décisive pour les travaux de la convention est le fait qu'il est demandé que le Parti national au pouvoir prenne l'engagement de donner force légale aux décisions de la convention. Sinon, la convention ne sera qu'un lieu de parloottes, ce qu'on ne saurait tolérer.

Une fois que la convention aura achevé ses travaux, nous devons agir aussi rapidement que possible pour instaurer un organe chargé d'élaborer la constitution.

M. Mandela

A notre avis, il faudra une assemblée constituante élue. Une fois instituée, nous ne voyons pas pourquoi cette assemblée ne terminerait pas son travail de rédaction d'une nouvelle constitution dans un délai d'un an.

Vu, précisément, que nous ne sommes pas encore parvenus à la libération pour laquelle nous luttons tous, nous croyons qu'il est nécessaire de maintenir les pressions internationales pour favoriser un progrès rapide vers l'élimination du système d'apartheid. Par conséquent, les sanctions demeurent importantes.

En même temps, nous sommes convaincus que ces sanctions devraient être levées par étapes compte tenu des véritables progrès réalisés en Afrique du Sud. Les deux étapes principales qui nous attendent seront définies par la création d'un gouvernement intérimaire et ensuite par l'élection d'un nouveau gouvernement, conformément aux dispositions d'une constitution démocratique.

Nous demandons donc instamment à l'Assemblée et à ses Etats Membres de s'occuper de la question des sanctions en conséquence. Nous sommes convaincus que c'est là la meilleure façon d'utiliser cette forme de pression pour parvenir à notre objectif commun : assurer rapidement la fin du système de l'apartheid. Nous demandons à tous d'entendre la voix des opprimés à cet égard, de ceux qui, après tout, vous demandent de leur venir en aide en imposant ces sanctions.

Il est également d'une importance critique que la communauté internationale appuie le processus pacifique devant aboutir à la transformation démocratique de l'Afrique du Sud. Nous sommes heureux que les Nations Unies, comme d'autres organisations internationales, soient invitées à envoyer des observateurs à la convention pour une Afrique du Sud démocratique.

M. Mandela

Ainsi les peuples du monde pourront-ils mieux contribuer à établir les moyens précis qui leur permettront d'appuyer le processus de paix dans notre pays. Mais il faut également souligner que cette Organisation, qui représente les nations du monde, a toujours milité fermement contre l'apartheid et pour la défense des principes énoncés dans sa propre Charte et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Quelle que soit la façon dont l'ONU participera au processus politique en Afrique du Sud, nous comptons donc sur elle pour lutter en faveur de la démocratie, de la justice et de la paix.

Dans notre quête pour une Afrique du Sud démocratique, quelques voix discordantes se sont élevées dans notre pays. Mais nous sommes certains que le peuple sud-africain est en train de vaincre. Qu'on s'en félicite ou non, la victoire du peuple est assurée; ceux qui ont décidé de se démarquer de ce processus risquent d'en être finalement exclus. Mais notre Organisation est disposée à s'entretenir avec eux de l'importance d'une solution pacifique à nos problèmes, et nous ne doutons pas qu'en prenant cette position, nos vues sont identiques non seulement à celles des forces démocratiques de notre pays, mais également à celles des démocraties du monde entier.

Comme on le sait, dans notre quête pour mettre fin à la violence qui s'est déchaînée contre le peuple et qui a risqué de compromettre le processus de paix, diverses formations politiques de notre pays, dont l'ANC, ont signé il y a presque trois mois un Accord de paix national. Cet accord très important devrait contribuer à l'établissement d'un climat exempt de violence et donc propice à une libre activité politique.

Nous profitons de cette occasion pour réitérer l'appel que nous avons lancé lors de la signature de l'Accord de paix : que la communauté internationale prenne toutes les mesures qu'elle jugera bonnes pour censurer et sanctionner toute organisation sud-africaine qui, en fomentant des actes de violence, se comporterait d'une manière contraire à l'esprit de l'Accord. Cela facilitera largement la création du climat exempt de violence envisagé dans la Déclaration de consensus de 1989 sur l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud nouvelle devra également se lancer dans un programme complet de transformation socio-économique, nécessaire à la fois pour répondre aux besoins existants et pour assurer la permanence de l'issue politique démocratique des négociations.

M. Mandela

Il nous sera manifestement impossible d'appliquer ce programme de transformation socio-économique en nous appuyant uniquement sur nos propres ressources. Nous aurons donc besoin du soutien de la communauté internationale. Ce soutien doit être envisagé comme l'un des éléments de la tâche qui consiste à mettre fin au crime contre l'humanité qu'est l'apartheid en nous aidant à démanteler le système de l'apartheid et à en liquider les conséquences destructives. Nous exhortons donc cette Organisation à prendre les décisions qui s'imposent et à procéder aux préparatifs nécessaires pour qu'elle puisse engager ces activités dès que la situation le permettra. Nous estimons qu'elle devra intervenir directement dès que nous aurons établi le gouvernement provisoire dont nous avons parlé.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est déjà intervenu, conformément à un accord antérieur, pour aider au rapatriement des exilés. Nous sommes très heureux que le HCR soit maintenant établi dans le pays. Nous souhaitons vivement recevoir l'aide que le HCR pourra nous apporter pour la réinstallation des rapatriés. Des ressources considérables seront nécessaires, d'autant plus que l'immense majorité des rapatriés doivent être réintégrés en milieu urbain.

Nous renouvelons donc notre appel, tant à l'ONU qu'à ses Etats Membres, à prêter généreusement assistance au HCR pour lui permettre de mener à bien ce programme humanitaire très délicat. A cet égard, nous espérons que le HCR recevra des autres agences des Nations Unies toute l'assistance dont il aura besoin pour mener à bien ses missions.

L'Afrique du Sud démocratique rejoindra les rangs de la communauté internationale au moment où un nouvel ordre mondial est en train de voir le jour. Ce nouvel ordre ne manquera pas d'avoir des incidences sur notre propre destin. Nous ne saurions donc manquer de faire un commentaire, aussi bref soit-il, sur la façon dont nous le concevons.

A notre avis, ce nouvel ordre mondial doit notamment se distinguer par : l'organisation démocratique des relations internationales; le respect du droit des nations à l'autodétermination et à l'indépendance; le respect des droits

**M. Mandela**

de l'homme; l'élimination de la misère, de la destitution et du sous-développement économique; la fin du recours à la force pour le règlement des conflits internationaux; la protection de l'environnement; le renforcement et la démocratisation des institutions de cette organisation afin d'assurer qu'elle joue dûment son rôle parmi les principaux architectes de ce nouvel ordre mondial.

M. Mandela

Le monde devient de plus en plus interdépendant. Ce que chacun d'entre nous fait en tant que nation indépendante se répercute sur les autres. Nous n'avons donc d'autre choix que de bâtir un système de relations qui, tout en garantissant cette indépendance et en s'efforçant de supprimer toute éventualité qu'un pays puisse imposer sa volonté à un autre, crée la possibilité pour chacun d'avoir son mot à dire quant à la façon dont nous devrions vivre ensemble dans un monde pacifique unique, stable, prospère et libre.

Cet objectif exclut toute situation où la forme et la teneur de l'ordre mondial nouveau sont décidées par quelques-uns et doivent être acceptées par les autres. Si nous poursuivons sur cette voie, nous continuerons d'instaurer la discorde et l'instabilité au sein de l'ordre mondial, quelle que soit la vigueur avec laquelle nous le qualifions de nouveau.

Il ne saurait non plus y avoir d'ordre mondial nouveau tant qu'il y aura des super-riches à côté d'autres qui vivent dans une pauvreté atroce. À dire vrai, la lutte même pour la démocratie et les droits de l'homme à travers le monde est rendue plus difficile à cause précisément de ces niveaux de pauvreté.

Il est évident que ce qui peut sembler un effort quasi surhumain doit être fait si l'on veut s'attaquer au problème des déséquilibres flagrants de l'économie mondiale, qui ont abouti à des fléaux tels que des taux de croissance négative pour de nombreux pays, le poids écrasant de la dette et la chute des niveaux de vie.

La question du désarmement et l'élimination des armes de destruction massive demeure une des questions les plus importantes à l'ordre du jour. Nous félicitons par conséquent les pays intéressés des progrès accomplis dans ces domaines et nous les encourageons à se rapprocher encore plus de la solution définitive de ces problèmes.

À cet égard, nous voudrions prier instamment l'Agence internationale de l'énergie atomique de prendre les dispositions voulues pour accélérer au maximum l'inspection des installations nucléaires de notre pays afin d'assurer le respect intégral des dispositions du Traité sur la non-prolifération nucléaire.

M. Mandela

L'Organisation doit, à n'en pas douter, jouer un rôle central dans la solution de ces questions et d'autres encore. Pour cela, il faut qu'elle devienne véritablement un instrument au service de tous les Etats Membres, sans qu'ils aient jamais l'impression de n'être que de simples pions.

La réalité en l'occurrence est que, en dehors de l'Organisation et de ses différents organes, il n'existe aucune autre institution qui puisse offrir les moyens d'édifier un monde équitable et stable. Pour jouer ce rôle, il faut que l'Organisation elle-même jouisse de l'appui et du respect de tous les Etats du monde et qu'elle fonctionne effectivement et efficacement.

Nous voudrions saisir cette occasion pour féliciter M. Boutros Ghali de son élection au poste élevé de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et lui souhaiter plein succès dans toutes ses entreprises. C'est à lui qu'incombera la tâche de diriger les processus, lesquels ont déjà commencé, consistant à mettre l'Organisation dans une position qui lui permettra de jouer le rôle dont nous avons parlé.

Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de l'African National Congress et en mon nom personnel, de rendre hommage au Secrétaire général sortant, M. Pérez de Cuéllar, pour l'oeuvre remarquable qu'il a accomplie à la tête de cette instance internationale. Les efforts extraordinaires qu'il a déployés dans la recherche de la paix mondiale ont énormément contribué à la réalisation des buts et principes primordiaux de l'Organisation mondiale. Nous sommes également extrêmement satisfaits du rôle qu'il a joué en nous aidant dans notre recherche de la paix en Afrique du Sud. Nous lui souhaitons plein succès dans ses futurs projets.

Nous demandons instamment que tout soit fait, dans le cadre des décisions de cette Organisation et de l'Organisation de l'unité africaine, pour assurer la mise en oeuvre le plus rapidement possible des mesures nécessaires au règlement du conflit du Sahara occidental.

Nous tenons aussi à rendre hommage à tous ceux qui ont participé et continuent de participer à la recherche d'une paix négociée, juste et stable au Moyen-Orient, dont la reconnaissance et le respect des droits légitimes du peuple palestinien constituent un important élément. Nous leur souhaitons de progresser rapidement dans les efforts qu'ils déploient pour parvenir à un règlement global.

M. Mandela

Nous souhaitons également plein succès au peuple cambodgien dans les efforts qu'il déploie personnellement, avec l'appui des Nations Unies, pour clore un sombre chapitre de son histoire, au cours duquel des millions d'innocents ont été massacrés comme des bêtes sauvages.

Nous comptons qu'une solution sera trouvée aux conflits qui persistent dans d'autres régions du monde - en Afghanistan, à Chypre, au Timor oriental et ailleurs. Nous espérons que l'Organisation jouera son rôle historique de pacificateur en aidant à résoudre ces conflits et d'autres encore.

Nous prenons actuellement les dernières mesures visant à mettre fin au système d'apartheid de domination de la minorité blanche. A condition d'agir ensemble, nous pouvons donner naissance à un pays nouveau que les représentants seront fiers et heureux d'admettre à nouveau dans les rangs de l'Assemblée.

Comme nous l'avons fait par le passé, continuons d'agir de concert de façon à atteindre notre objectif commun aussi rapidement que possible! En triomphant ensemble du système d'apartheid en Afrique du Sud, nous porterons un coup important au racisme en général, qui semble redresser sa tête hideuse dans d'autres régions du monde également.

En participant à la lutte de libération de notre peuple, l'Organisation n'a pas seulement été fidèle aux buts pour lesquels elle a été créée; ce faisant, elle aura contribué aussi à l'édification d'un pays nouveau, qui apportera sa propre contribution à la création d'un nouvel ordre mondial d'égalité entre les nations, à la défense des droits de l'homme, au développement et à la prospérité pour tous, à la paix et à la stabilité.

Nous remercions tous les représentants de leurs contributions, qui ont permis à notre pays et notre peuple de parvenir au stade actuel. Nous espérons qu'ils continueront de nous fournir leur appui et leur participation tant que notre victoire commune n'aura pas été achevée.

La séance est levée à 12 h 45.